

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PLFSS 2021 : à quand la reconnaissance des professionnels de santé libéraux ?

Réunis en Assemblée Plénière le 15 octobre dernier, les membres de l'UNPS ont étudié les principales propositions du PLFSS pour 2021. Le constat est sans appel : les professionnels de santé libéraux sont les grands oubliés de ce projet de loi.

L'affichage du gouvernement d'une hausse de la rémunération des professionnels de santé libéraux à hauteur de 300 millions d'euros masque en réalité une économie bien plus importante imposée à certains d'entre eux, sans aucune restitution des 4,3 Milliards d'euros sous-exécutés par la ville en 2020. Les professionnels de santé libéraux méritent pourtant, au même titre que les professionnels exerçant à l'hôpital, une revalorisation significative de leurs revenus.

Au-delà des aspects purement financiers, l'UNPS regrette l'absence de mesure d'envergure pour améliorer les soins de ville sur le long terme. Le travail des professionnels de santé libéraux, trop longtemps négligé, notamment depuis le début de la crise sanitaire, doit pourtant être reconnu. Et par conséquent :

- Les équipes ouvertes naturellement formées par les professionnels de santé autour du patient, capables d'apporter une réponse coordonnée de proximité, telles qu'elles existent à ce jour, doivent être encouragées ;
- Elles doivent pouvoir, comme les autres structures d'exercice coordonné, bénéficier du fonds pour la modernisation et l'investissement en santé ;
- La coordination existante entre les membres de ces équipes doit être rémunérée.

Enfin, parce que les soins de l'ensemble des professionnels de santé libéraux sont indispensables, y compris en période de crise sanitaire, la prise en charge à 100 % de tous les actes de télésoin et de téléexpertise doit être actée pour l'année 2021, comme c'est le cas pour la télémedecine.

Contact presse : mathilde.guest@unps-sante.org